VOUS ACCOMPAGNEZ DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

CETTE FICHE VOUS OFFRE UN ENSEMBLE D'ARGUMENTS POUR PARTICIPER A LEUR INCLUSION NUMERIQUE

L'argumentaire visant à convaincre les publics, ici les personnes en recherche d'emploi, de l'intérêt du numérique doit se baser sur leurs centres d'intérêts. En accompagnant l'usage des nouvelles technologies, le professionnel peut présenter la capacité du numérique à enrichir ou faciliter les pratiques individuelles de chacun.

CONNAÎTRE ET EXERCER SES DROITS

Avoir une identité numérique permet l'accès aux plateformes administratives. Le dispositif d'authentification <u>France Connect</u> permet ainsi de se connecter à son compte impots.gouv.fr, Ameli.fr, La Poste ou Mobile Connect et moi via un identifiant unique. Le programme "<u>Dites-le nous une fois</u>" vise à supprimer les redondances administratives pour les entreprises.

Cette relation directe avec les services de l'État et des collectivités permet d'exercer ses droits. Grâce à Internet, le citoyen peut échanger directement avec l'administration pour poser une question ou résoudre un litige.

Enfin, le numérique permet d'accéder à de nombreux sites dédiés au recrutement, de se constituer un réseau professionnel et d'obtenir des conseils spécifiques et personnalisés. Maitriser les outils et les codes du numérique permet également de rendre visible son activité de recherche d'emploi ou de création d'activité.

« Pour ce qui est du public cible, une seule règle : qu'est-ce que concrètement, par des exemples, le fait d'entrer dans le monde numérique va leur apporter au quotidien, dans leur métier et dans leur vie personnelle. Il est important que l'inclusion numérique ne soit plus vécue simplement comme une contrainte mais comme une démarche volontariste parce qu'on y voit des avantages positifs. »

Frédéric Dubois, autoentrepreneur en médiation numérique

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES, S'ADAPTER

Savoir utiliser les outils numériques, en comprendre les processus, en maîtriser les techniques, fait partie des compétences recherchées, reconnues et valorisées par les employeurs. L'informatique est aujourd'hui présente dans la majorité des métiers et une adaptation des savoirs et savoir-faire garantit une meilleure employabilité.

Le numérique est également un espace d'accès à l'autoformation et offre des services exclusifs en faveur de l'emploi. La plateforme <u>Emploi store</u>, propulsée par Pôle emploi, se propose, ainsi, de regrouper le "meilleur du web de l'emploi et de la formation" tandis que le site <u>Les Salons en ligne</u> met à disposition des espaces virtuels pour réaliser des entretiens de recrutement.

SE RÉALISER

L'acquisition de compétences numériques permet également de développer ses champs de créativité et de faire connaître son activité artistique ou professionelle via les réseaux sociaux par exemple. La personne en recherche d'emploi peut acquérir des compétences nouvelles en autodidacte, promouvoir ces nouveaux savoirs et ses activités au cours de sa recherche d'emploi par exemple avec les <u>Badges numériques ouverts</u> (voir par exemple l'expérimentation en Normandie).



